



Transfert de siège social SCI

Par **agidrho**, le **05/07/2013** à **11:04**

Bonjour,
Je suis gérante d'une SCI qui détient un appartement dans lequel j'ai habité pendant plusieurs années. L'adresse de la SCI était alors la même que celle de l'appartement.
J'en ai déménagé il y a 2 ans et ai mis l'appartement en location. Je n'ai fait aucune modification dans les statuts et ai conservé l'adresse de la SCI.
Je viens de recevoir un mail de mon contrôleur des impôts me disant :
"A la lecture de la déclaration 2072 de la SCI visée en l'objet, je vous prie de bien vouloir procéder TRES RAPIDEMENT aux formalités de transfert de celle-ci. En effet en votre qualité de gérante, les décisions de gestion sont réputées être prises au domicile du gérant. Cette démarche revêt un caractère urgent."
Je ne comprends pas pourquoi je dois faire un transfert de la SCI. Quelqu'un peut-il m'expliquer ?
Et puis-je faire les démarches moi-même ou dois-je me faire assister et par qui ?
Merci d'avance pour vos réponses !